



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 110704

Texte de la question

M. Philippe Cochet appelle l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les nombreuses disparitions de militaires français intervenues en Algérie entre le 1er novembre 1954 et le 2 juillet 1964 et pour lesquelles aucune explication tangible n'a pu être apportée. Depuis bientôt 50 ans, près de 617 familles françaises n'ont pu faire le deuil de leurs soldats et sont encore aujourd'hui dans l'attente d'éléments sur les circonstances de ces disparitions. On estime en effet que 307 soldats auraient été portés disparus avant le 19 mars et 300 après cette date sans que leurs corps ne soient jamais retrouvés et donc rapatriés sur le sol français. Aussi, il souhaiterait connaître les actions qu'entend mener le Gouvernement afin d'apporter à ces familles l'apaisement qu'elles attendent depuis tant d'années et de permettre à ces oubliés de l'histoire d'être présents dans nos mémoires et honorés au même titre que toutes les autres victimes.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110704

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6187

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)